



La Vie Syndicale

Bulletin de l'Union Départementale CGT de la Gironde

Novembre - Décembre 2022 # 1164

Le COVID accélérateur de tendance

Voilà la fin de l'année, et encore beaucoup de luttes dans les entreprises. Que ce soit à la Poste avec la grève au centre de colis, dans la santé avec la clinique du Tondu, à LU Cestas, à Cultura, à TBM... Toutes sur des augmentations de salaires. Certaines sont déjà gagnantes comme à la clinique du Tondu ou TBM.

D'autres luttes portent sur les conditions de travail et l'emploi comme à l'EHPAD de la Tour du pin ou à Arcade (propreté) ou encore les musiciens qui revendiquent de pouvoir prendre leur instrument lorsqu'ils voyagent en train sans risquer une amende !

Les augmentations de salaires ne peuvent pas être en-dessous de l'inflation ! Et ce ne sont pas les multiples réévaluations du SMIC qui vont régler le problème du besoin d'augmentation des salaires et donc des futures pensions de retraite.

La réforme des retraites qui va être présentée en ce début d'année 2023, va amplifier le mouvement déjà enclenché. La CGT va se déployer auprès des militant.es afin de les former pour qu'elles et ils aillent expliquer aux salarié.es les conséquences si le projet est adopté.

La CGT reste première organisation dans la fonction publique !

Retrouvez quelques exemples dans ce numéro, les analyses viendront dans un deuxième temps. Dans les moments de grève, de revendications, les agent.es se tournent vers la CGT sachant qu'elles et ils vont trouver une organisation à l'écoute et combative.

2022, encore une année difficile pour le secteur de la santé, le COVID s'il se soigne mieux et toujours présent. Nous finissons l'année avec la neuvième vague. Elle se croise avec une augmentation des cas de bronchiolite et de la grippe.

Le gouvernement continuant sa politique de fermeture de lits, les personnels soignant.es sont débordé.es et excédé.es de ne pas être considéré.es. Sur un an, ce sont toutes les catégories de soignants ont manifesté !

La période confinement nous a changés. La demande d'articulation entre le temps professionnel et privé s'est affirmée. Le télétravail qui déjà était proposé dans certaines entreprises, se généralise et le nombre de jours/semaine s'accroît. Tout comme la semaine de 4 jours (en 35h ou 32h payées ou pas 35) qui commence à se mettre en place. Mais rappelons-le, la majorité des métiers ne peuvent s'exercer qu'en présentiel. Souvent avec des horaires atypiques et mal payé, les embauches sont devenues compliquées dans plusieurs secteurs. Tout ne s'explique pas par manque de formation, là encore le salaire et les conditions de travail sont la clé du problème.

Pour entamer 2023, espérons que la colombe de la Paix passe au-dessus de tous les pays en guerre ou connaissent la répression et la violence, que ce soit en Ukraine, au Mali, en Palestine, en Iran, en Ethiopie, au Yémen, au Myanmar, en Haïti, en Syrie, en Afghanistan...

Les peuples ne cessent de se battre pour la Paix.

Nathalie SIMON



Élections professionnelles

Élections Fonction publique : les premiers résultats confirment la première place de la CGT

La CGT s'en félicite, remercie électrices et électeurs et salue le travail acharné de ses militantes et militants qui a permis de construire ces résultats.

La CGT s'exprimera de nouveau lorsque ceux-ci seront affinés.

Sur les grands enjeux revendicatifs - salaires, emplois, retraites, missions publiques, conditions de travail, égalité professionnelle - la CGT est déterminée à faire aboutir les revendications par la construction du rapport de force, la syndicalisation, la négociation, dans l'unité la plus large possible.

D'ores et déjà, elle appelle à construire les mobilisations indispensables pour mettre en échec l'attaque portée par le gouvernement contre nos droits à la retraite.

(extrait du communiqué confédéral du 11 décembre)

AIA de Bordeaux - Fédération des Travailleurs de l'État

Pendant une semaine, 1 064 salariés de l'AIA de Bordeaux, étaient appelés à voter pour élire leurs représentants dans les différentes instances représentatives locales, régionales et nationales.

Le taux de participation a été de 64% contre 74% en 2018, cette édition 2022 à 100% par vote électronique a de quoi interroger...

Pour autant, le syndicat CGT de l'AIA de Bordeaux conserve sa première place avec 56,5% (+2,5% par rapport aux dernières élections), soit 4 sièges sur 6 pour la formation spécialisée (ancien CHSCT).

Pour la commission d'avancement des Ouvriers d'État la CGT obtient 75,9% soit 6 sièges sur 7



SNCF - Fédération des Cheminots

1 semaine d'élection, 1 mois de campagne nous ont permis de rester la première organisation syndicale à la SNCF.

Pour la CGT des cheminots les élections professionnelles sont d'une extrême importance, tout d'abord car historiquement nous sommes la première organisation syndicale mais aussi pour déterminer ou jauger le rapport de force que nous pouvons mettre en place à la SNCF.

Pour autant et contrairement à d'autres la terre ne s'arrête pas de tourner pendant ces élections professionnelles, notre syndicat est resté et restera mobilisé face à la convention TER entre autres. Mais aussi face aux attaques du patronat qui n'ont jamais cessé. Oui, il n'y a pas de cessez-le feu pendant les élections professionnelles, mais la vraie bataille nous ne la menons pas contre les autres OS mais bien contre une Direction qui n'arrête pas de penser productivité plutôt que bonnes conditions de travail. Et c'est dans ce sens que la CGT a multiplié les actions toujours en intersyndicale et ce, même pendant les élections.

Coté chiffres, aucun grand bouleversement, nous perdons à peu près 1,5% sur le plan national, mais restons largement majoritaire avec 32,44%. UNSA deuxième OS avec 22,10%.

Il ne faut pourtant pas banaliser cette perte, la prendre en compte avec également l'abstention qui une fois de plus est la grande gagnante de ces élections.

Côté régional, nous conservons la majorité absolue sur notre CSE et donc conservons la direction du CASI (ex CE). Majorité partagée sur le CSE axe atlantique malgré de bons résultats toutefois la première place devrait nous donner les postes en responsabilité du Bureau du CSE axe Atlantique.

Coté CSE ZPA (brigade équipement (ex brigade voies)) nous avons la majorité absolue pour l'instant...

Le quorum à l'exécution n'étant pas atteint nous devons revoter du 8 au 15 décembre.



Sauf grosse surprise, la première place nous est acquise, nous visons donc la majorité absolue sur ce CSE.

Coté syndical, la semaine fut intense et vivante, notre CGT a été active, phoning, communication sur les réseaux, 3 vidéos dont un « bref » rempli d'humour etc. C'est lors de ces moments conviviaux que nous pouvons nous rendre compte que toutes nos militantes et militants font la force de notre CGT.

Nous remercions, tous, tes les syndiqué.e.s pour le travail fourni de près ou de loin, ainsi toutes les cheminotes et cheminots pour leur confiance.

Lors de cette campagne notre syndicat s'est renforcé de 11 syndiqué.e.s supplémentaires, bienvenue à elles et eux.

Élections professionnelles et de locataires

APAJH 33 - Fédération Santé Action Sociale

Les salariés de l'APAJH-33 ont largement voté pour les candidats présentés par la CGT avec 61,55%. Soit 29,47 points d'écart (+ de huit points et demi par rapport à 2018), presque le double.

Le résultat du scrutin est clair et la CGT aura deux postes supplémentaires au CSE par rapport à 2018, soit 10 élus sur 14 ! **Un score jamais atteint jusqu'à présent ...**

- ▶ Collège 1 - titulaires - 3 CGT / 4 sièges
- ▶ Collège 2 - titulaires - 6 CGT / 9 sièges
- ▶ Collège 3 - titulaires - 1 CGT / 1 siège



Safran Electrical Power - Fédération Travailleurs de la Métallurgie

La CGT de l'établissement de Mérignac obtient 50,23%.

- ▶ Collège 1 - 5 CGT / 6 sièges
- ▶ Collège 2 - 2 CGT / 4 sièges

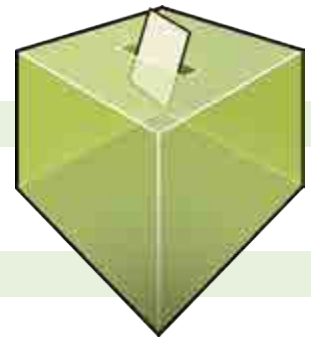
Fondation John Bost - Fédération Santé Action Sociale

- ▶ Collège 1 - titulaires - 4 CGT / 5 sièges
- ▶ Collège 2 - titulaires - 1 CGT / 1 siège

Locataires - Domofrance

- ▶ Indecosa CGT - 1 / 3 sièges

Dans cette période, où le logement est enjeu important ce résultat est plus qu'encourageant.



Luttes gagnantes

Korus Packaging - Fédération du Livre, Papier, Carton

L'Inspection du Travail n'a pas autorisé le licenciement du DS (Délégué Syndical)

Pendant près de 50 jours le DS a été écarté de l'entreprise par une mise à pied conservatoire totalement abusive, reconnue par l'inspecteur en charge de se prononcer sur la demande de licenciement par VERPACK.

La CGT a épaulé quotidiennement ce camarade et a présenté à l'inspection du travail un dossier solide démontrant les errements incroyables de la Direction du Groupe VERPACK dans ce dossier.

Il va être intégralement payé de toute sa mise à pied conservatoire et reprendre son travail, il a été redesigné délégué syndical.

KORUS PACKAGING : LA RAISON DU PLUS FORT N'EST PAS TOUJOURS LA MEILLEURE ...



La Poste - FAPT

Carbon-Blanc : Plateforme de distribution courrier/colis

Suite à la mise en place d'une organisation catastrophique à la distribution du courrier et des colis les agents se sont mis en grève le 22/11/2022. Après deux séances de négociation les agents ont obtenu :

- ▶ Le suivi et le rééquilibrage de 5 tournées en dépassements réguliers. 4 autres tournées sont mises en observation semaines 48 et 49.
- ▶ Les heures supplémentaires s'effectueront désormais dans le respect des dispositions légales en termes de prévention.
- ▶ 5 renforts sur la période à forte charge de colis (nov-déc).
- ▶ L'engagement de maintenir a minima 4 agents à temps complet sur l'équipe de préparateurs de tournées de Lormont (ils étaient le plus souvent 3).
- ▶ La journée de grève du 22 sera payée et considérée comme une journée de négociation.

Un protocole d'accord reprenant tous les points ci-dessus a été signé le vendredi 25/11/2022 et les préavis des organisations syndicales CGT et SUD PTT retirés.

Agence Coliposte (HLU Bordeaux Lac)

Les débrayages se poursuivent à l'agence de distribution de colis HLU -Coliposte. Les agents sont en lutte depuis le 2 Novembre et revendiquent toujours une prime de polyvalence de 7 euros/jour.

Trois séances de négociation ont eu lieu lors de la semaine du 12 au 16 décembre mais les propositions de la Direction locale sont très insuffisantes.

Les grévistes continuent à mettre la pression, ont reconduit le mouvement et réclament l'ouverture de vraies négociations.



Mobilisation contre les nouvelles économies sur le dos de l'assurance chômage, des travailleuses et travailleurs privés d'emploi

Le 3 décembre à Bordeaux, un rassemblement et des prises de parole dont celle de l'UD CGT ont appuyé notre opposition aux nouvelles attaques contre les travailleurs privés d'emploi annoncées par le gouvernement pour février 2023.

C'est une nouvelle diminution des droits aux allocations chômage que veut imposer E. Macron qui réjouit le patronat. Le gouvernement entend notamment moduler les conditions d'accès à l'indemnisation en fonction de la situation du marché du travail. **Par exemple, un.e travailleur.se ayant jusqu'à présent droit à 24 mois après un licenciement perdra 6 mois et n'aura plus droit qu'à 18 mois d'indemnisation.**



Les syndicats ont unanimement dénoncé cette mesure qui veut faire réaliser 4,4 milliards d'euros d'économie soit 11% des 39 milliards d'allocations sur la protection sociale des travailleurs donc sur leur dos.

Cette énième contre-réforme repose sur le mensonge selon lequel les allocations chômage constitueraient un frein au retour à l'emploi. Toutes les études sérieuses ont montré l'inverse.

Actuellement, parmi les chômeurs inscrits à Pôle Emploi, un sur trois seulement touche une indemnité. Ce chiffre démontre à lui seul que le principe de cette nouvelle attaque ne résiste pas à la réalité des privés d'emploi. Cette mesure n'est pensée que pour contraindre les travailleurs à accepter des emplois mal rémunérés et aux conditions dégradées. Des emplois dits en "tension" plutôt que de pousser le patronat à augmenter les salaires et améliorer les conditions de travail.

Gagner des droits pour les travailleurs migrants c'est agir pour tous contre les idées d'extrême droite

La journée internationale des migrant.es du 18 décembre a été l'occasion pour la CGT lors d'un rassemblement à Bordeaux, de rappeler ses revendications concernant ces travailleur-ses:

- ▶ un titre de séjour de plein droit à partir de la simple preuve de travail ;
- ▶ la fin du pouvoir de l'employeur dans la délivrance au salarié.e migrant du titre de séjour par le travail ;
- ▶ les renouvellements de ces titres sur la simple preuve de la relation de travail ;
- ▶ en conséquence l'abandon du décret immigration d'avril 2021 ;
- ▶ la prise en compte des inégalités que vivent les femmes salariées migrantes.

Cette journée avait une acuité particulière, au moment où de nombreux pays d'Europe voient des gouvernements néo fascistes arriver ou être aux portes du pouvoir et où, en France, le gouvernement met à l'ordre du jour parlementaire une énième loi « immigration » et restructure la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) et l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA), pour en faire une machine à expulser.

Maintenus dans une précarité totale par le capital, surexploités en conséquence, ce combat pour l'unité de classe est le combat de toutes et tous.

C'est l'absence de droits qui permet le dumping social pour les profits du patronat au détriment de tous.



Comité de suivi sur le projet Horizéo : la CGT attend des réponses

(extraits de la contribution UD CGT 33, Énergie CGT 33, Comité Régional CGT Nouvelle Aquitaine, FNME)

Après 4 mois de concertation et de débats, les porteurs de projet que sont Engie, Néon et RTE confirment leur volonté de poursuivre la réalisation du projet et continuent la concertation sur le dossier Horizéo avec le développement du parc photovoltaïque associé à du stockage, de l'hydrogène vert et de l'agri-PV.

Cette installation Horizéo a suscité de nombreuses inquiétudes auprès des participants au débat public, notamment sur son emplacement qui se situe à proximité immédiate d'une conduite de gaz et d'un poste électrique, et au regard des défrichements importants qu'elle nécessite (1 000 ha) avec son impact environnemental.

À ce jour, le projet sera en partie modifié, mais un grand nombre d'autres enseignements n'ont pas été retenus.

La CGT avait organisé une réunion sur le projet sous l'égide de la commission nationale du débat public car il interroge énormément sur la partie économique et sociale au vu de sa taille, de sa puissance et de son modèle économique et social.

Y étaient présents de nombreux syndicalistes des secteurs de l'énergie, de la chimie, des télécommunications, et d'autres secteurs ; des citoyens locaux ; des représentants d'associations de défense de consommateurs, des représentants de la CNDP et les porteurs projets.

Les échanges ont porté sur la production et la consommation électrique de la Nouvelle Aquitaine : quels besoins, pour qui ? L'avenir de l'énergie solaire en Nouvelle Aquitaine, les retombées économiques du projet Horizéo pour le territoire et le national, l'avenir de l'hydrogène avec l'usage de l'eau, l'impact



sur les nappes et cours d'eau (la forêt est structurante pour les équilibres hydriques du territoire) et enfin le stockage de l'électricité par batteries.

Pour la CGT, vu le contexte énergétique actuel en France et en Europe l'énergie est plus que jamais un bien essentiel qui doit relever d'une maîtrise publique.



L'augmentation importante du prix de l'énergie et l'accroissement de la précarité énergétique deviennent des enjeux essentiels.

Un autre sujet grand absent du projet : l'emploi qui n'apparaît pas ou très peu dans le dossier et qui a été porté par la CGT. C'est la question des emplois pérennes qui seraient créés au travers de ce projet, avec des filières industrielles associées, plutôt que d'importer des panneaux.

Pour l'emploi nous avons aussi indiqué que ce type de projet, qui se développe en forêt de Gascogne, alors que la ressource bois est déjà en très forte tension, va impacter le développement des filières existantes. Il risque d'avoir aussi des conséquences négatives sur l'aménagement du territoire (impact industriel) et le transport si des replantations étaient encore plus éloignées des lieux de productions. La coupe nette de cette forêt cultivée entrainera aussi un manque d'absorption des intempéries avec des risques de crues pour les communes situées à proximité. Quelle mesure de prévention de ce risque est proposée ? De même sur les mesures appropriées aux risques d'incendie ? Les réponses à ce stade ne sont que partielles.

La CGT a aussi soulevé la place des travailleurs, leur statut de la construction jusqu'à l'exploitation, avec une attente que cela ne soit pas un élément « angle mort » du projet.

La CGT réaffirme que l'idée d'un mix énergétique est indispensable à la complémentarité entre énergies pilotables et intermittentes pour répondre aux besoins des usagers (particuliers, industriels, collectivités, professionnels), adossée à de véritables coopérations entre acteurs énergétiques inscrites dans une conception de maîtrise et de service public.



Le 53^{ème} congrès confédéral va se tenir du 27 au 31 mars 2023 à Clermont Ferrand pour le préparer le double numéro du Peuple vient d'arriver dans les syndicats.

Alors ouvrez-le, lisez-le, annotez-le, travaillez-le collectivement !

Il est disponible, ainsi que tous les autres documents sur le site du congrès

<https://53congres.cgt.fr/>



Agenda

- ▶ 05 janvier - Intersyndicale Gironde
- ▶ 1^{ère} quinzaine de janvier - Intersyndicale nationale
- ▶ 06 janvier - CEUD
- ▶ 10 janvier - Annonce du projet de réforme des retraites

Militants, adhérents, ensemble soyons solidaires

Depuis plus
de 30 ans,
la Macif protège
l'activité
syndicale

partenariat@macif.fr



MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.